

Rencontre sur les dangers du net

Pour un bon emploi d'Internet

Le 2 mars, à la salle des fêtes avait lieu une rencontre organisée par Marie Herrerman, adjointe à la jeunesse et aux sports, par l'école des parents, dirigée par M. Dublicq, le service enfance jeunesse animation de la commune et le service de proximité de la police de Béthune sur le sujet : Internet, jeunes et familles, apports et craintes. « C'est un sujet d'actualité avec les réseaux sociaux sur Internet qui se développent » dit Marc-Antoine Hoinville. Cette action avait pour objectif de réunir tous les acteurs éducatifs du milieu de la vie des enfants et des jeunes (parents, enseignants, animateurs, bénévoles associatifs...).

C'est le magistrat qui commença la séance en remerciant la police nationale, spécialiste dans ce domaine. « On s'est rendu compte qu'il y avait un décalage entre certains parents et les jeunes qui sont au top niveau... A la Maison des services publics il y a eu 70 personnes qui ont été formées gratuitement, notamment les grands-parents pour pouvoir manier le clavier et surtout la webcam pour garder le contact avec les enfants... Ensuite il y a le monde "merveilleux" d'Internet. On re-

trouve aussi d'autres pages, notamment sexuelles s'ouvrent à vous... Si cela arrive à un enfant et surtout si ce dernier est non-contrôlé cela pose problèmes... »

Lien social avec des dangers

C'est ensuite Léo Pédri, gardien de la paix qui prit la parole : « Internet est un formidable lien social et l'utilisation de cette application permet de relier les individus en temps réel. C'est une véritable machine outil... » C'est un élément d'éveil et de découverte, grâce à toutes les informations mises en ligne chacun peut avoir accès à une multitude de documents et de connaissances. « Mais voilà, Internet a ses dangers et il faut protéger les mineurs ! », continue Léo Pédri. « La première des recommandations est de bien choisir le lieu d'implantation de l'ordinateur. Il doit être familial et donc accessible à tous. Il faut privilégier un lieu commun où à tout moment vous pourrez intervenir, de ce fait proscrire l'installation de l'ordinateur dans la chambre de l'enfant. Il va de soi que la mise en place d'un code parental est préconisée. De même, l'installation d'un logiciel bloquant l'accès à certains sites ou encore limitant la durée de l'utilisation

aussi recommandées. La mise en place d'une session pour chaque utilisateur peut être aussi envisagée. Il faut instaurer une charte familiale et ne pas considérer l'ordinateur et son emploi comme une nounou ! », insiste-t-il.

Sur Internet, même si vous êtes sur un site sécurisé (avec un petit cadenas), des coordonnées bancaires avec les chiffres de la carte bleue sont laissés. Et il arrive que des petits malins arrivent à cracker les portails de sécurité, récupérer ces données bancaires et faire des transactions frauduleuses.

Les nouvelles tendances : Facebook, Twitter... Ces nouvelles messageries se présentent comme un journal personnel que l'on édite sur la toile. Après la rédaction d'un profil les données sont à la vue de tous les internautes. Une conversation sur Facebook est la même qu'une conversation dans la rue... elle est visible de tout le monde ! On sait que les ados sont cruels et si des insultes circulent ou bien qu'une personne ait été mise en scène à son insu dans des postures aléatoires, les victimes se sentent outragées, injuriées, la diffamation existe et il faut porter plainte. Le service de police est saisi et une réponse pé-



Les membres du conseil municipal, la police nationale et les parents...

Le danger pour les jeunes utilisateurs est d'accepter l'ami d'un ami sans limitation dans le seul but d'avoir le plus de contact. A cet instant un réel danger existe quant à la moralité de certains contacts... Sans violer le jardin secret de l'enfant, il est toujours possible de vérifier l'historique des connexions...

L'école des parents va proposer d'autres rencontres et d'échanges pour tous, environ une fois par trimestre. L'idée est de se réunir afin d'échanger sur des sujets d'actualité. Ces rencontres

visent principalement trois objectifs : mettre en relation les parents, les jeunes et les professionnels afin de favoriser les bonnes relations et la complémentarité éducative ; contribuer à rendre acteurs de leur éducation les parents et les jeunes ; participer à l'accompagnement et à la formation des acteurs éducatifs. Le sujet de la prochaine rencontre sera : « J'ai le droit de dire non à mon enfant ».

Rachel DERETZ

En cas de problème contact@signale.internet-mineurs.gouv.fr